



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Filière apicole française - Concurrence

Question écrite n° 6472

Texte de la question

Mme Emmanuelle Anthoine attire l'attention de M. le ministre de l'agriculture et de l'alimentation sur les difficultés rencontrées par la filière apicole française. En effet, les apiculteurs français doivent faire face à une concurrence de plus en plus rude menée par les grandes industries. Celles-ci se fournissent majoritairement à l'étranger et distribuent à bas prix des produits dont la qualité est difficilement vérifiable (on estime aujourd'hui que 40 % de la production mondiale de miel serait adultérée). C'est pourquoi de nombreux apiculteurs n'arrivent même plus aujourd'hui à couvrir leurs coûts de production. Une évolution de la réglementation concernant l'étiquetage pour mieux indiquer l'origine et la composition précise des miels garantirait davantage de transparence et inciterait le consommateur à acheter français. Aussi, elle lui demande si de telles mesures de protection et de promotion de la filière apicole sont envisagées par le Gouvernement.

Données clés

Auteur : [Mme Emmanuelle Anthoine](#)

Circonscription : Drôme (4^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 6472

Rubrique : Agriculture

Ministère interrogé : [Agriculture et alimentation](#)

Ministère attributaire : [Économie et finances](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [20 mars 2018](#), page 2221

Question retirée le : 27 mars 2018 (Retrait à l'initiative de l'auteur)